

Discours de clôture de François de Menthon (Strasbourg, 30 septembre 1952)

Légende: Le 30 septembre 1952, dans son discours de clôture de la quatrième session de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, le Français François de Menthon, Président de l'Assemblée, fait la synthèse des travaux menés par les députés européens.

Source: MENTHON, François de. Trois années d'Assemblée consultative, Discours de clôture de la session prononcé le 30 septembre 1952 par le président de l'Assemblée consultative. Strasbourg: Conseil de l'Europe, [s.d.]. 7 p.

Copyright: (c) Conseil de l'Europe

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_cloture_de_francois_de_menthon_strasbourg_30_septembre_1952-fr-36e2cecf-d76d-485c-91c9-89ef4a9c24ff.html

Date de dernière mise à jour: 14/05/2013

Discours de clôture de M. le président de Menthon

Le moment est venu pour votre Président, avant de clore cette quatrième session ordinaire de l'Assemblée Consultative, de faire le point de nos travaux.

Nous avons, en mai et en septembre, consacré une part appréciable de notre temps à des débats de politique générale d'une importance considérable.

Consultée par le Comité des Ministres sur les meilleurs moyens de mettre en application les propositions du Royaume Uni, l'Assemblée était ainsi saisie officiellement pour avis de tout le problème de l'organisation politique de l'Europe. Les Recommandations que vous avez adoptées sont à la fois précises et réalistes : vous souhaitez des liens très étroits entre le Conseil de l'Europe et les Communautés restreintes et vous en indiquez les conditions concrètes. Ce principe et ces conditions trouveront une première application dans la procédure mise en œuvre par les Six Ministres de la Communauté Charbon-Acier à la suite de notre Recommandation N° 14 du 30 mai 1952; le projet d'une Autorité Politique supranationale entre les Six pays de cette communauté sera préparé dans les plus brefs délais comme nous le demandions, et avec le concours actifs d'observateurs choisis parmi nos collègues qui représentent des pays n'appartenant pas à cette Communauté ; notre Assemblée elle-même sera non seulement informée du progrès de ces études, elle en débattrà et formulera son avis en temps utile.

Mais là ne se borne pas l'orientation qui se dégage de vos Recommandations et de vos débats en ce qui concerne l'organisation politique de l'Europe. Vous souhaitez le succès des Communautés restreintes, non seulement techniques, mais politiques et leur intégration dans le Conseil de l'Europe. Mais vous voulez également qu'entre les Quinze du Conseil de l'Europe, l'effort d'unification se poursuive en tous domaines. Les négociations en cours pour l'organisation des marchés agricoles ont retenu votre attention. Vous avez demandé la réalisation d'un Comité Social. Vous vous êtes préoccupés de l'intégration des réfugiés et des excédents de population. Vous avez envisagé un plan de politique sociale commune. Vous avez recommandé la création d'un Conseil Européen des Transports. Dans le domaine culturel, vous avez suivi et encouragé l'activité du Comité des Experts, mis sur pied par les gouvernements. Je dois faire une mention particulière de la Résolution que vous avez adoptée sur l'institution d'une unique Cour Européenne de Justice; il s'agit d'une question essentielle pour l'avenir même de l'Europe.

Vous avez enfin gardé présente à l'esprit la préoccupation d'associer à cette Europe en formation les territoires d'outre-mer ayant avec certains de nos pays des liens constitutionnels ainsi que les nations du Commonwealth britannique.

Cette orientation et cette préoccupation politique se sont très spécialement manifestées dans nos travaux économiques. Les conclusions auxquelles vous êtes parvenus, après vos deux débats sur le Rapport de l'O.E.C.E. et sur les relations avec les Pays d'Outre-mer, se complètent et se rejoignent. Vous avez souligné que pour parvenir à un équilibre économique stable et améliorer le niveau de vie de leurs populations, les nations d'Europe doivent resserrer les liens économiques existants, non seulement entre elles, mais également avec les territoires d'outre-mer et les pays du Commonwealth britannique. Vous avez notamment préconisé à cet effet l'institution d'un régime douanier préférentiel et vous avez pris l'initiative de suggérer la convocation d'une conférence où seraient examinés et revus, à la lumière des événements survenus depuis la guerre, les principes monétaires posés à Bretton-Woods. Les propositions que vous avez faites à cet égard sont appelées sans aucun doute à retenir l'attention des gouvernements et des parlements. D'ores et déjà, elles ont éveillé l'attention de l'Organisation des Nations-Unies, ainsi que le prouve le télégramme que notre Secrétaire Général vient de recevoir de M. Trygve Lie. Laissez-moi souligner que cet ensemble de propositions, qui a reçu le nom de Plan de Strasbourg, n'a pas seulement un caractère économique. Il suggère une vision de l'avenir, selon laquelle entre l'Europe, le Commonwealth et les pays d'outre-mer ayant des liens constitutionnels avec l'une de nos nations européennes, se constituerait un ensemble coordonné qui maintiendrait d'étroites relations d'amitié avec les Etats-Unis d'Amérique et toutes les nations libres et serait à l'échelle du monde moderne.

Le 7 août dernier, notre Assemblée terminait sa troisième année. Si, nous reportant au 7 août 1949, nous

mesurons le chemin parcouru, nous nous trouvons en présence d'une œuvre considérable. Ce qui a été accompli n'est pas seulement ce qui est inscrit dans les textes. Ne faut-il pas mettre à l'actif de notre Assemblée de parlementaires appartenant à quinze pays européens, la préparation de cet esprit public européen sans lequel rien ne serait possible, rien ne serait viable ? Ne commençons-nous pas à prendre de véritables habitudes parlementaires européennes et déjà se dessinent dans notre Assemblée des lignes de partage politique qui ne suivent cependant pas les frontières nationales.

Nous avons une haute mission à remplir, une mission politique au sens le plus large du mot : il nous faut d'une part coordonner ce qui existe et sauvegarder ainsi l'unité fondamentale de l'Europe en demeurant le trait d'union indispensable entre les Six et les Quinze et d'autre part, préparer ce qui existera. Nous voici parvenus au stade des premières réalisations, et nous nous en félicitons. Nous devons tout autant nous féliciter les uns et les autres d'avoir évité toute rupture et même toute fêlure dans cet ensemble de nations que rapproche une conception commune de la civilisation.

Les résultats que nous avons obtenus, nous les devons à la haute idée que vous vous êtes tous fait de vos devoirs envers l'Europe, à la belle tenue de nos débats, au travail de nos Commissions et de nos Rapporteurs. Mais je m'en voudrais de ne pas mentionner ici la tâche accomplie au Service de l'Assemblée par le Secrétariat Général qui nous a fourni une documentation très riche et qui a préparé nos travaux. Il fut à la peine au cours des mois d'été; il est juste qu'aujourd'hui il soit à l'honneur. Nos collaborateurs, même les plus humbles, ont tous eu le sentiment de participer à une tâche d'une importance vitale pour tous nos pays et ils s'y sont donnés de tout leur cœur. Je tiens également à remercier la Presse de l'assiduité avec laquelle elle a suivi nos débats et de l'intérêt qu'elle a su éveiller dans le public pour nos travaux. C'est seulement en nous appuyant sur une opinion toujours mieux informée que nous pouvons espérer voir la réussite de nos efforts. C'est à la Presse qu'incombe le devoir d'éclairer et d'instruire cette opinion. Je ne doute pas qu'elle continuera à nous prêter son concours sans lequel nos travaux, n'ayant que peu de résonance dans le public, risqueraient de ne pas trouver dans l'opinion tout l'appui nécessaire.

Nous devons aussi les résultats obtenus à la collaboration de plus en plus confiante qui s'est établie avec le Comité des Ministres ; gardien des formes traditionnelles des Etats, le Comité ne nous a pas toujours suivis aussi rapidement que nous l'aurions souhaité, mais il est clair qu'une évolution profonde se dessine et je souhaite qu'elle se précise et que la coopération entre les deux organes fondamentaux du Conseil se fasse de plus en plus étroite. Les Comités d'Experts, créés par le Comité des Ministres, ont fourni au cours de ces derniers mois un travail dont l'Assemblée a déjà pu reconnaître les fruits et je m'en voudrais de ne pas mentionner les propositions qu'ils ont formulées avec tant d'autorité et de compétence.

Mais, Mesdames et Messieurs, ce que nous avons fait est très peu de choses par rapport à ce qui reste à faire pour transformer la structure européenne et mondiale, comme il est indispensable pour nos nations, pour l'Europe, pour la paix.

Nous ne devons pas seulement dégager des orientations, formuler des principes, lancer des idées, préparer ainsi les options générales qui sont à la base de toute politique. Nous devons parvenir à préciser les contours et le contenu de nos plans, examiner les objections et faire aboutir nos projets avec esprit de continuité, successivement, un à un. Il nous faut veiller toujours à ce que la réalité politique quotidienne soit conforme à ce que nous désirons.

Nos Commissions, au cours de ces prochains mois, ont devant elles un travail considérable, que ce soit la Commission des Affaires Générales à laquelle incombe la tâche de suivre l'application du Plan Eden, que ce soit la Commission des Affaires Economiques à qui revient la responsabilité d'explicitier la politique économique qu'elle a préconisé et que l'Assemblée a faite sienne, et qui, je l'espère, pourra se faire entendre directement à la prochaine Conférence du Commonwealth, que ce soient les autres Commissions de l'Assemblée qui, toutes, pour leur part, ont un travail important à poursuivre pour mettre en œuvre ce qui n'est encore souvent qu'une conception générale.

A chacun d'entre nous, enfin, en présence de tant d'obstacles à surmonter, de préventions à dissiper, d'enthousiasmes à guider, incombe un travail personnel dans nos partis, dans nos parlements, dans l'opinion

publique, travail d'information, travail de préparation. Ainsi nous pourrions vraiment devenir ici les porte-paroles autorisés de nos partis, de nos parlements, de nos pays.

C'est à ces deux conditions de persévérance dans l'action au sein du Conseil de l'Europe et d'énergie dans l'information et l'orientation de l'opinion publique de chacun de nos pays, que notre Assemblée mènera à bien sa tâche en suivant les lignes générales que trois ans de débats ont permis de préciser. L'Histoire dira, j'en suis convaincu, que cette période de trois années a été bien employée.

Strasbourg, le 30 septembre 1952